

EN HOMMAGE A YVES BRIAND

(1913 – 1999)

Le château de Lannion

PAR JEAN-JACQUES LARTIGUE

Articles parus dans le journal « l'Echo de Lannion » les 4, 11, 18, 25 janvier, 1^{er}, 8 et 15 février 1969¹

Contrairement à la règle générale, l'histoire du château de Lannion peut se différencier de celle de l'enceinte de la ville. Sur la période de prospérité du premier, les documents sont rares, pour ne pas dire inexistant : son état « ruineux » est officiellement reconnu à la fin du XV^e siècle et la dernière restauration qui semble être en cours en 1490 n'a jamais été menée à son terme. Les fortifications urbaines au contraire qui s'étaient développées au cours des siècles précédents en fonction de l'essor pris par l'agglomération, ne sont guère mentionnées comme telles qu'à partir du même XV^e.

Mais cette remarque qui veut justifier le titre restrictif de cette chronique, ne nous empêchera pas de faire état de l'un et des autres dans une évocation d'ensemble sur l'histoire de Lannion au cours du Moyen-Âge.

Le périmètre du château ne varia guère ; dès l'origine il est adossé à des défenses naturelles : essentiellement le marécage constitué par la rencontre des eaux errantes du Léguer et celles, tout aussi libres du ruisseau de Pen-ar-Stang. Aussi peut-on admettre comme expression facile et théorique de son emplacement, le site actuellement compris entre le quai d'Aiguillon et l'avenue Ernest Renan d'une part, la rampe de l'Eglise et la partie inférieure de la rue Saint-Yves de l'autre : c'est cet emplacement de forme trapézoïdale que le plan de l'ingénieur Auffray désigne en 1763 sous le nom de « terrain du vieux château ».

Sans tarder, une ceinture de remparts destinée à protéger la population, vint s'appuyer

sur la forteresse. En opposition là aussi à la généralité des cas, la topographie moderne de cette ville ne dégage pas nettement cette enceinte dont les derniers éléments disparurent au XVIII^e siècle. Sous réserve d'y revenir plus tard, et en tenant compte de l'opinion commune de nos devanciers, voici sommairement le tracé que nous proposons.

De l'avenue Ernest Renan, les murailles montaient par la rue Jeanne d'Arc jusqu'au Marchallac'h. De là, la ligne hésite. Car, si l'on tient compte du dessin de la voirie actuelle, on peut supposer une enceinte primitive tombant sur la rivière par la rue des Chapeliers, la rue de Saint-Malo et la rue des Augustins ; et encore cette enceinte, si elle existât jamais, fut-elle de brève durée et subit-elle de bonne heure la poussée de la ville vers l'est !

Compte tenu de cette extension, la ligne, que nous reprenons au Marchallac'h, fléchit pour rejoindre l'actuelle rue de la Compagnie Roger Barbé, soit par la ruelle qui prend au coin de la place du Monument aux Morts, soit plutôt par le cul-de-sac qui tombe derrière la Caisse d'Epargne : de là l'enceinte rejoignait la rue de Kériavily et, englobant la fontaine Saint-Pierre et le couvent des Augustins fondé en 1364, débouchait sur la rivière.

Laissait-elle en dehors le prieuré de Kermaria-an-Draou, qui relevait de la riche abbaye Bénédictine de Saint-Jacut-de-la-Mer ? Assurément oui, dans le cas d'une enceinte primitive, et le prieuré eut possédé, en ces circonstances, ses propres défenses parallèlement au château ducal situé légèrement plus en aval. Mais cette hypothèse aussi, est précaire. Car, outre l'aspect de certaines maisons de la partie médiane de la rue Joseph Morand, la meilleure preuve de l'inclusion du prieuré dans le système de défense collectif, est le fait que l'enclos des Augustins ait été prélevé au moins en partie sur le terrain même des Bénédictins.

¹ Yves Briand est co-auteur avec Pierre de La Haye du livre 'Histoire de Lannion, des origines au XIX^e siècle', Presses de L'Imprim, 1974.



Terrain dit « du Vieux-Château » sur le plan d'Anfray en 1763

Toujours est-il que, dans une ultime phase qu'on peut dater de la fin du XVI^e siècle, un nouvel accroissement, assez fragile dans sa réalisation puisque les barrières étaient de bois, permettait d'atteindre, sur la route de France, le faubourg de Saint-Nicolas.

Et dans cette « ville close » médiévale, serpentait de nombreuses voies dont certaines de nos jours ont conservé le tracé irrégulier : la venelle des Trois-Avocats par exemple, ou bien ces rues Suzaine et Souzaine des Halles disparues vers 1863 avec la création de la place du Centre, devenue place du Général Leclerc en 1947. Là s'entassaient artisans et marchands : car les étals étaient étroits et, à cause d'une population relativement dense, les maisons sans étages rares.

Après cet aperçu sur l'enceinte urbaine, revenons-en à notre sujet, c'est-à-dire au château. Sans entrer dans des précisions de créneaux et autres barbicanes comme l'a fait de Penguern [1], nous savons qu'aux moyens de défense proprement dits, était adjoint un lieu de culte pour l'édification de la garnison et de la population civile locale : c'est Notre-Dame-du-Château, qui se trouve expressément citée dans

la bulle de Clément III de 1188 en tête des dépendances (spirituelles) du prieuré de Kermaria-an-Draou et qui, par la suite, deviendra Notre-Dame-du-Baly, ou du rempart.

Mention donc est faite du château de Lannion dès la fin du XII^e siècle : La châtelainie dont il est à l'époque la tête, partageait les vicissitudes du premier apanage de Penthièvre, dont l'histoire reste à faire de fond en comble : tantôt elle est réunie à la couronne de Bretagne comme vers 1199 lorsque la duchesse Constance dota du droit d'asile le cimetière du prieuré de Kermaria ; tantôt elle est rentrée dans l'apanage comme en 1212, lorsqu'Alain de Penthièvre, fils du comte Henri assigna à l'abbaye de Bégard une rente sur ses moulins de Lannion.

Avec Pierre Mauclerc, tout change et se fixe d'une façon définitive : en 1213 ce Capétien épouse l'héritière de Bretagne, Alice, fille du troisième mariage de la duchesse Constance, et alors se conduit moins en prince consort qu'en véritable souverain ; les barons n'ont qu'à se bien tenir, et dès le printemps suivant, le comté de Penthièvre est réuni à la couronne sans coup férir, et avec lui la châtelainie de Lannion.

Au mois d'août de l'année 1230, le château de Lannion connaît son heure de gloire. Il est en pleine splendeur lorsque le roi d'Angleterre Henri III y entrepone, avec la bénédiction de Pierre Mauclerc, pendant quelques jours, une partie de son trésor de guerre ; et le 21 octobre, c'est de Lannion que le même roi envoie un message aux gens de Henri d'Avaugour [2].

Après cet épisode, le silence retombe sur le nom de Lannion, interrompu en juillet 1283 par un curieux acte : Morvan du Quelennec en effet s'étant engagé à verser au duc - alors Jean 1^{er} dit Le Roux, fils de Pierre Mauclerc - 50 livres par an pour amende d'un forfait par lui commis, une sentence arbitrale fixe l'assiette de rente, et celle-ci repose essentiellement sur les droits et biens que possédait le condamné en « La ville de Lannion », entr'autres les deux tiers du havage, le huitième des tailles et amendes, et le revenu de la foire qui se tenait le jour de la Nativité de Saint-Jean, qui, par conséquent sont « transportés » au duc et à lui d'en disposer comme bon lui semble.

Jean Le Roux meurt en 1286. Du compte dressé par ses exécuteurs testamentaires, il ressort que les redevances levées sur Lannion sont réparties en deux parts : l'une est confiée à Guillaume de Ferrières qui outre la ferme du port et du marché de La Roche-Derrien, prélevait quelques deniers sur la vente des grains et des poules de Lannion ; l'autre intéressant les « fermes », c'est-à-dire sans doute l'ensemble des droits transportés auparavant au duc, est rapportée, d'après la recette de la Toussaint 1288, par « Thomas, fils de Jean de Lannion », lequel, l'année suivante, est dit tout simplement « Thomas de Lannion » [3].

A Jean 1^{er} Le Roux avait succédé son fils Jean II. La recette de Pâques 1300 indique Nicolas, fils de Thomas de Lannion, et connaît également « Thomas l'alloé de Lannion ». Trois années plus tard, au même terme, on retrouve Thomas de Lannion, très probablement l'alloué. L'origine des redevances n'est pas mentionnée ; seulement le sont leurs valeurs en argent et de plus, pour les deux Thomas en grains de toute sorte : froment, seille (seigle), orge, avoine et méteil. [4]

A notre instance sur les personnages dits « de Lannion », nos lecteurs devinent où nous voulons en venir ... ; que nous posons (sans la résoudre) la question d'une parenté possible de ces Jean, Thomas et Nicolas, avec Briand 1^{er}, l'ancêtre historique de la famille noble des de Lannion, qui mourut en 1343.

Éliminons tout de suite une objection de nos jours sans valeur : le document de 1297 qui, pour rattacher cette famille aux premiers Penthievre de sang ducal, fait d'un certain Guyomar de Lannion, le fils de Juhel d'Avaugour et le père dudit Briand, ce document est considéré comme apocryphe et a été forgé de toutes pièces au XVII^e siècle. [5]

Reste d'autre part le patronyme même des de Lannion ; de l'avis autorisé des généalogistes, l'origine féodale de la famille se trouve être la seigneurie de Porz-Glas ou de la Porte-Verte en Buhilien ; par suite, le nom générique de La Porte-Verte aurait dû rester théoriquement du moins, aux possesseurs de cette terre. Un motif grave dut intervenir alors à cette époque où les filiations commençaient vraiment à se constituer, pour transformer ces de Porz-Glas en de Lannion, - d'autant plus qu'il n'y eut jamais au sens strict du terme de seigneurs de Lannion autres que le duc ou comte de Bretagne et l'abbaye de Saint-Jacut qui se partageait l'autorité sur la ville.

Et la levée de redevances n'ayant rien de « dérogeant » bien au contraire, il nous semble possible (Nous sommes très prudents !) d'envisager la double hypothèse : 1) de la parenté supposée plus haut et 2) de la responsabilité de l'un au moins de nos trois personnages dans la garde du château et de la ville de Lannion.

La pierre tombale commune de Briand (1^{er}) de Lannion et d'Adelice de Kergorlay, son épouse, portant la date de leur décès : 1343, se voyait encore au XVIII^e siècle dans l'église prioriale de Kermaria-an-Draou, qui faisait sans nul doute, au moment de l'inhumation, office d'église paroissiale. Et ce fait ne contredit pas la charge de gouverneur de Lannion que nous lui supposons avoir exercée de son vivant, puisque Notre-Dame-du-Château, peut-être en raison de la suzeraineté ducal immédiate, semble n'avoir

jamais tenu lieu de chapelle domestique pour la famille de Lannion.

Son fils Briand (II), dont la première mention date de 1362 et encore n'était-il qu'écuier, ne paraît pas avoir pu succéder à son père : trop jeune quand il devint orphelin, il n'aurait pu faire poids dans la crise qui venait d'éclater, et, plus tard, sa vie mouvementée se déroula autant dans le royaume de France que dans le duché de Bretagne.

Nous atteignons ici la terrible époque de la guerre de succession de Bretagne qui, depuis deux ans lors de la disparition de Briand (I), opposait les héritiers de Jean III le Sage, Charles de Blois son neveu, et Jean de Montfort son frère, et allait ravager tout le pays pendant un quart de siècle, les rares moments de trêve laissant à peine le temps de relever les ruines.

Avant de pousser plus loin, c'est le moment de dire que nous restons, depuis notre article du 9 février 1957 sur la même ignorance du chevalier de Labaume, du moins en tant que gouverneur de Lannion selon les dires d'Ernest Rivière inspiré par des auteurs de second ordre. Tout ce que nous pouvons dire de plus, c'est que de 1341 à 1343 Etienne dit le Galois de La Baume, originaire du Bugey, maître des arbalétriers du roi, guerroya dans notre province au titre semble-t-il de Lieutenant-Général ès parties de Bretagne pour le roi de France. [6]

Le lundi 12 décembre 1345 déjà, le comte de Northampton, lieutenant du roi d'Angleterre Edouard III et partant favorable à la cause de Jean de Montfort, qui peu auparavant avait forcé la reddition de La Roche-Derrien à la tête d'une armée « *sanz nombre* », « *s'en vint à une ville close qui est nommée Lannuon, et l'assailli si fort comme il pot* » ; mais les habitants étaient alertés et « *garniz bien et sagement* » ; aussi il n'insista pas, et dès « *le jeudi matin s'en parti* » vers l'évêché de Léon. Depuis la forteresse de La Roche-Derrien seule place du Trégor qu'ils occupaient, les Anglais, assurent les « *Grandes Chroniques de France* », « *par ycelle année il baillièrent plusieurs assaus à la ville de Lannuon, mais rien ne leur profitoient, par icelle année* », c'est-à-dire durant l'hiver 1345-1346 ; puisque à cette époque l'année se calculait depuis Pâques.

Devant ces échecs répétés, les assaillants, ne pouvant venir à bout de la ville par force, eurent recours à la ruse. Et, avec l'année 1346 arrive le grand évènement de toute l'histoire de Lannion : l'héroïque mais malheureuse défense de la ville par Geoffroy du Pontblanc, de nos jours rappelée par la modeste croix que chacun connaît et l'inscription que tout un chacun, aussi peut lire simplement à l'angle de la rue Compagnie Roger Barbé. Et parmi tous les personnages dont tant les *Grandes Chroniques de France* que la *Chronique de Richard Lescot*, religieux de Saint-Denis [7], nous ont gardé les noms : Richard « *Toustesham* » (francisé en Toussaint), le capitaine anglais de La Roche : Henri Quiguit (ou Sciguit) et Prigent Alloué, les deux écuyers qui trahirent : Geoffroy du Pontblanc, messire de Tournemine de la maison de Barac'h et Geoffroy de Kerimel, parmi les morts « *loyalistes* » ; et dans la foule des prisonniers Rolland Philippe sénéchal universel de Bretagne, le châtelain de Coatfrec, Geoffroy de Coatreven, chevalier, maître Thibault Merou docteur en droit canon et civil, auquel, nonobstant son titre clérical, les Anglais « *firent porter les charges de vin à La Roche Deryan, en cotte, nuz piez, sanz chaperon et sanz braies* ». La ville fut dévastée : les vainqueurs « *emportèrent des meubles de Lannuon sanz nombre, et emmenèrent tous les prisonniers qu'ils porent, nobles et non nobles.* »

Alertés par les paysans, les Guingampais se forment en « *un grant ost* » sous le commandement de Geoffroy de Tournemine, chevalier, pour enlever La Roche-Derrien. La garnison anglaise de cette place mande à l'aide « *ceulz qui traitreusement avoient prise la ville de Lannuon* » ; et ceux-ci d'accourir, « *et amenèrent avant eulz leurs prisonniers et les meubles qu'ils avoient pris en la ville de Lannuon et la laissierent vuide et despoilliee de touz biens* ». La rencontre entre Anglais et Guingamp eut lieu près du Jaudy que les premiers avaient franchi « *par un gué qui est dit le gué du Provost* » ; et les Guingampais, ayant eu plus de gens prisonniers, rentrèrent dans leur ville. Néanmoins, « *les habitanz de Lannuon qui s'en estoient fuiz et dispers à la venue des Anglois, quand il sceurent de certain que les Anglois estoient partiz du tout Lannuon, si*

retournerent à leur Ville et se deffendirent des anemis, et inrent leur ville close jusques au jour d'ui. »

Tout beau ! Mais que devient pendant ce temps le château de Lannion ... Et bien, pour appuyer notre conviction qu'il joua son rôle dans les événements, c'est à une mention de sa chapelle que nous nous référerons. En effet un document du début du XVII^e siècle rapporte que les braves chevaliers de Pontblanc, de Kerimel et de Tournemine, « furent inhumés en la chapelle du chasteau, dicte maintenant Nostre-Dame du Baly, et remarque en encore une pierre tumballe de l'un diceux, mais les deux autres ont estès transportez, et voyoit leurs effigies avec leurs armes en une des vitres d'icelle église, avec ce petit escrit : l'an mil trois cent quarante six ces trois chevaliers furent occis en la prise de Lannion, mais on a depuis reffait la vitre de neuf, et ny voit on plus rien de cela » [8]

L'affaire de 1346 n'est qu'un modeste épisode dans la longue liste des drames de ces années terribles ; et notre petite ville n'apparaît qu'en filigrane derrière les cités autrement prestigieuses de Tréguier, siège épiscopal, de Guingamp, et surtout de La Roche-Derrien, la place forte par excellence de toute la région.

Au procès de canonisation de Charles de Blois en 1371, le 21^{ème} témoin, Jean « de Fourneto », écuyer de la paroisse de Saint-Judocé près d'Evran au diocèse de Dol, rapporte que son maître rendait grâces à Dieu en toutes circonstances, même lorsque le sort lui était hostile, comme « *de fortification de Lannion per hostes suos* », (à la nouvelle de la fortification de Lannion par ses ennemis) [9]. Ce témoin qui avait une quarantaine d'années lors de l'enquête, était âgé de 15 ans au moment des événements de 1346 ... ; de plus, on le sait d'après les « Grandes Chroniques », les Anglais, loin de se fortifier dans Lannion, avaient démantelé la place sans même y laisser une garnison.

Aussi est-ce à ce texte peu connu qu'il faut rattacher, selon nous, la phrase sibylline d'Ogée dans sa notice sur notre ville : « *En 1350, le château de Lannion fut fortifié* » [10]. Et comme ce géographe du XVIII^e siècle ne dit pas par qui, on peut supposer que ce fut

par les Anglais ou leurs alliés, les partisans de Montfort.

Cette hypothèse est d'autant plus fondée qu'entre le 20 juin 1347 date de « la boucherie de La Roche-Derrien », et le 20 août 1356 date de son débarquement à Tréguier, Charles de Blois était entre les mains du roi Edouard III d'Angleterre ; et que, dans l'automne 1356, au cours d'une de ces campagnes-éclaircies dont il avait le secret, le duc de Lancastre s'empara de La Roche-Derrien et, à la suite, peut-on supposer, **relevait pour son compte les murailles de Lannion.** [11]

Dans la suite des guerres et des trêves qui s'entremêlent en se succédant, notre ville semble passer inaperçue, et de fait, nous n'hésiterons pas à déduire de l'absence du nom de Lannion dans les chroniques du temps que l'existence de son château ne dut guère troubler les adversaires. A tout hasard, nous devons aussi émettre l'hypothèse que Lannion fut, avec La Roche-Derrien, l'une des places de l'évêché de Tréguier reconquises par les gens de Blois au lendemain de la rupture de la trêve franco-anglaise le 24 juin 1359.

Après plusieurs années d'une situation fluide, comme on dirait de nos jours, la bataille d'Auray du 29 septembre 1364 - année de la fondation des Augustins de Lannion - consumma avec la mort de son chef, la déroute du parti de Blois et annonça le traité de Guérande qui, le 12 avril suivant, donnait définitivement la couronne de Bretagne à Jean de Montfort, dit Jean le Conquérant.

L'un des premiers gestes du nouveau duc, reconnu par tous les Bretons, fut un pèlerinage de reconnaissance au tombeau de Saint-Yves, canonisé depuis 1347. En compagnie d'Yves Begaignon, alors Evêque de Tréguier, Jean IV se rendit ensuite à Morlaix ; là, le 15 août 1365, il posa la première pierre de la collégiale Notre-Dame-du-Mur. Comme à tout voyageur, l'itinéraire lui imposa la traversée de Lannion : peut-être fit-il étape au château où peut-être aussi l'attendait Briand (III) de Lannion ?

Si la guerre de Succession de Bretagne était finie et bien finie cette fois, les séquelles de ce conflit qui avait duré 23 ans étaient loin d'être amorties. A Jean IV l'ancien féal du roi d'Angleterre s'opposa pendant presque autant

d'années encore, Olivier de Clisson, moins en connétable de France qu'en défenseur des droits de la maison de Blois-Penthièvre. Nous ne reviendrons pas sur les détails de cette lutte qui affecta beaucoup le Trégor [12].

Rappelons seulement qu'Olivier de Clisson avait fortifié l'église de Brélévenez au moment où en 1392 la châtelainie de Lannion lui avait été donnée en gage par Jean IV ; tant et si bien que, trois années plus tard, le duc de Bourgogne, rendant son arbitrage, ordonnait notamment la démolition de ces fortifications.

Que conclure de cette situation en ce qui concerne le château de Lannion ... sinon, nous semble-t-il, qu'il faisait piètre figure, et que vraisemblablement il n'avait guère d'allure à côté des châteaux plus en amont dans la vallée du Léguer, qui avaient nom : Coetfrec, Tonquédec, Runfaou ...

Le long règne de Jean V, auquel nous sommes arrivés fut une période calme ; avec la mort de Clisson en 1407, les difficultés s'estompèrent. Et, comme l'intérieur du pays avait retrouvé la paix, c'est sur la frontière française que l'on restaura et entretint places fortes et garnisons.

Dans le Trégor, il ne demeura guère que Guingamp et Morlaix, points d'appui pour la circulation intérieure, points stratégiques au cas de nouveaux conflits. La Roche-Derrien, elle-même, fut abandonnée, et son nom n'apparaît plus dans les chroniques militaires lors des guerres d'Indépendance de la seconde moitié du siècle.

Que dire alors du château de Lannion ! L'on n'en connaît pas les capitaines ou gouverneurs pour autant qu'il y en eut auparavant. Les de Kerguézay, les Rogon de Carcaradec, les de Kergariou, n'avaient pas encore assis leur influence. Quand à la famille de Lannion, tout en maintenant son origine locale (il y aura encore une naissance au Cruguil en Brélévenez en 1530), elle vivait surtout à la cour ducale.

Toutefois, l'un des plus vieux actes, mentionnant le clergé du Baly est une fondation de messes à laquelle est affectée la somme de 8 deniers à prendre sur l'hôtel de Guillaume Merrien, et cette demeure est dite sise en la ville de Lannion, rue du Baly, entre l'hôtel de la

seigneurie de Barac'h et une vieille mesure appartenant à Jean de Lannion, chevalier [13]. L'acte étant du 12 novembre 1432, il s'agit de Jean (I) de Lannion, fils cadet de Briand (II) que nous avons cité plus haut. On pourra noter le voisinage de la mesure Jean de Lannion avec le château, et de l'expression « Baly » déduire que l'emplacement de celui-ci était déjà un lieu de promenade.

D'autres actes, de même origine, nous apprennent, par les tenants et aboutissants des maisons, la présence de douves ou fossés rue des Boyaux en 1436 (et plus tard, en 1520 et 1568), et rue des Jongleurs ou des Fèvres en 1438 ; en 1620, il est question des « *vieilles buttes de ladite ville* », c'est-à-dire des remparts, du côté de la rue des Boyaux. Mais, si celle-ci ne nous éloigne guère du château puisqu'on peut l'identifier au parcours sinueux de la Venelle des Trois-Avocats, il en est autrement pour la rue des Jongleurs ou des Fèvres (: des Forgerons) qui est l'actuelle rue de Tréguier. En outre, un acte de source différente [14], fait état en 1411, par le même truchement du voisinage, d'emplacement de maisons, près de l'hôtel des frères Augustins « *en la rue comme l'en descend de la petite porte, au pont de Sainte-Anne et la doue d'Icelle ville* ».

Bien entendu, de l'absence du château de Lannion, en quelques rares actes passés sur une cinquantaine d'années, on ne peut conclure de sa disparition. Tout au contraire, au milieu des guerres d'Indépendance de la fin du siècle, un document important du 24 janvier 1488 (lire 1489), émanant de la duchesse Anne. Toutefois avant de passer à l'étude des lettres de la duchesse Anne, et pour l'ordre chronologique des événements, il nous faut faire mention d'un autre document tout aussi important, et signaler un acte de François II, en faveur de Gilles de Crésolles, son secrétaire.

Par lettres du 8 mai 1475, le duc « *honora ledit Gilles du don d'un emplacement de château ruiné au proche de la ville et rivière de Lannion qui depuis a été longuement possédé par les successeurs dudit Gilles pour le faire voir* ». Malheureusement nous ne connaissons cet acte que par une analyse destinée à prouver l'extraction noble de la famille de Crésolles [15], ce qui en affaiblit

l'intérêt pour notre propos qui est purement d'histoire locale.

Et l'on pourrait épiloguer sur l'incertitude de la formule « *au proche de la ville et rivière de Lannion* » si précisément l'expression ne s'en trouvait explicitée par les lettres de la duchesse Anne qui nous sont parvenues in-extenso [16].

Ce document narre l'affaire tout au long. Un certain 2 mars 1489, Rolland de Sclicson, seigneur de Penarstang, l'un des conseillers de la duchesse, adressait une requête à sa souveraine. Il lui faisait remarquer qu'à cause de sa seigneurie de Lannion, elle tenait, entr'autres choses, un moulin à blé situé sur le Léguer où les habitants de la ville devaient moudre leur grain « *et aussi une chaussée, lieu et emplacement d'étang ou moulin sur ung ruisseau nommé Manne, adjouxtant en partie à certaine mote ou autrefois fut situé et édifié le chasteau dudit lieu de Lannion à présent ruyneulx* », et de poursuivre immédiatement « *de laquelle mote de chasteau ses douves et appartenances ja presca a esté partie baillée a rente à Gilles de Croesselles* ». Il offrait en conséquence de prendre à charge ces lieux, quitte à les restaurer pour en tirer profit.

La souveraine, après avoir fait faire une enquête sur place par ses gens, accepte et lui concède en fief lesdits emplacements « *contenans savoir ladite chaussée environ demy treit d'arc et de hault trante piez ou environ, et lesdit étang environ ung treit d'arc et demy de travers avec aussi le cours de l'eau du ruisseau* », à charge d'une paire d'éperons dorés de cheffrente appréciée un écu d'or, et sous réserve que « *ès foiz et quant aurons achiver de rediffier notredit chasteau audit lieu de Lannion nous puissions si bon nous semble dedans dix ans prochains ensuyvans ... avoir acquite et recouvre lesdits estant et mollin* ».

Ces lettres de la duchesse sont du 24 janvier 1490 [17]. On notera donc qu'à cette date le château de Lannion est en cours de restauration, que sa « motte » et ses douves étaient cédées moyennant rente à Gilles de Crésolles, tandis que l'étang et le moulin qui en dépendaient étaient donnés en fief à Roland de Sclicson. Les travaux de relèvement ne furent pas poursuivis, si tant est qu'ils aient vraiment

commencé : la fin des guerres, coïncidant avec les deux mariages successifs d'Anne duchesse de Bretagne avec les rois de France, ne justifiant plus de tels frais.

Plus tard, on suit la trace parallèle des Crésolles et des Sclicson aux abords de ces ruines. Ainsi, parmi les titres présentés à l'appui de la déclaration fournie le 23 octobre 1677 par la veuve de Pierre de Crésolles, seigneur dudit lieu de Penarstang, etc... [18], on relève principalement : du 16 janvier 1579, traité portant afféagement des prairies et moulin à tan sis aux Buttes entre Jean de Sclicson, sieur de Keraliou, et Henri de Crésolles, sieur de Kerverot ; du 19 novembre 1602, aveu rendu par Claude, chef de nom et d'armes de Sclicson, pour le manoir de Penarstang et ses dépendances ; de mai 1607, ratification par la Chambre des Comptes de Bretagne des lettres patentes du roi Henri IV portant nouvelle concession au même Claude, d'une chaussée, lieu et emplacement d'étang, moulin de Penarstang, etc., à charge d'une paire d'éperons dorés estimée 1 écu d'or.

A la veille de la Révolution, on trouve encore les seigneurs de Crésolles dans le quartier des Buttes ; et, d'après le procès-verbal de l'état des escaliers de Brélévenez dressé les 25, 26 et 27 juin 1788, ce sont eux qui ont fait les frais de la réparation [19].

Il nous faut revenir à la partie occidentale des ruines du château donnant sur le Léguer : le Baly, la promenade en quelque sorte des gens de Lannion. Héritiers des ducs de Bretagne, les rois de France afféagent les biens de la couronne.

L'hôtel de Kergariou (les vieux Lannionais le savent bien, qui n'ont pas oublié le scandale de sa démolition) se trouvait sur le quai à l'emplacement des Meubles Le Goff, tout à proximité de l'esplanade du vieux château. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce qu'en 1743 les ruines aient été cédées en fief à Joseph de Kergariou, sieur de Rosconnet, et que ce domaine soit cité dans l'hommage rendu au roi le 14 septembre 1778 par ce seigneur et dame Henriette des Fages, son épouse.

« L'avantage de la solution, dit M. Léon Dubreuil, c'est que désormais les Kergariou (car Pierre-Joseph en hérita à la mort de ses

parents) l'entretinrent dans un état de décence inconnu jusqu'alors, d'élégance aussi peut-on dire, sans en défendre l'accès » aux bourgeois de la ville [20].

Les derniers vestiges disparurent au début du XIX^e siècle [21]. « *Le château, pouvait noter l'érudite de Penguern, formait en 1800 une montagne de décombres, s'élevant à la hauteur des jardins qui se trouvaient derrière. Cet amas était presque rond. Quand M. Hamel construisit la maison de M. de La Boessière, il trouva une grande quantité de chaux renfermée dans un fossé d'une centaine de pieds de long sur quatre ou cinq de large. Il employa cette chaux à la bâtisse et vendit le reste. En face les ruines dans la rue du Baly, il y avait quelques chaumières (quelques mazures en glé). Rien sur la montagne* » [22]. Après une conversation avec Jacques Le Cocq, le 26 février 1847, le même de Penguern, donne des précisions au sujet d'un souterrain. « *Une voûte partant du Coz-Kastel (îlot des maisons Keristiou) se dirige vers Penarstang. Elle fut trouvée lorsque Gobert construisit sa maison sur le pont de Viarmes. M. Le Cocq y pénétra; elle a environ 5 pieds de hauteur ... On s'est contenté de la boucher* » Et de commenter après quelques points de suspension : « probablement un souterrain aboutissait à une poterne du château et passait sous l'étang; on le voit, M. Le Cocq connaît l'endroit où se trouve l'entrée de la conduite. » [22]

A ces notes, pouvons-nous joindre notre modeste témoignage ? Vers 1935 nous avons repéré, à quelques centimètre de profondeur, dans le jardin de l'actuelle maison Kervarec qui jouit d'une servitude d'issue sur la rue Saint-Yves à hauteur de la rampe d'église, le linteau supérieur d'une porte murée formé de deux pierres. Notre tante l'avait signalé à notre attention, elle qui, étant enfant, avait joué dans cette propriété où vivaient les trois frères Le Cozic, prêtres vénérables, des parents éloignés. Cette porte ou poterne, dépendait-elle du château ou bien de l'enceinte de la ville ? Nous ne saurions le dire : qu'importe au reste la question puisque la discrimination que nous avons fait entre l'un et l'autre n'est qu'artificielle.

Que ce souvenir personnel nous autorise à rappeler l'intérêt qu'il y a de signaler les

découvertes faites et de respecter les vestiges de ce passé, sans lequel les gens de 1969 ne seraient pas ce qu'ils sont !

Yves BRIAND

Notes :

- [1] Echo de Lannion des 13 et 20 novembre 1965
- [2] Echo de Lannion des 15 et 22 décembre 1956
- [3] A. De La Borderie - Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne, p. 298 et 308.
- [4] Id. - Nouveaux documents inédits, p. 82 et 93.
- [5] Comme l'a excellemment démontré Arthur de La Borderie, dans ses "Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonne", tome I (1855), p. 236-39
- [6] Sommier (F.) - Etienne II, dit Le Galois de Baume, dans les « Annales de la Société d'Emulation de l'Ain », 1927-28, p. 23-35 - Et par J.C. Galois de La Baume, bon chevalier savoisien, dans « le Bugey », 1947-50, p. 7-15.
- [7] Les Grandes Chroniques de France, ed. Jules Viard, 1937, p. 265-269 - La Chronique de Robert Lescot, ed. J. Lemoine, 1896, p. 69-70.
- [8] Le Fureteur breton.
- [9] A. de Sérent - Monuments du procès de canonisation du bienheureux Charles de Blois, p. 63
- [10] Dictionnaire historique et géographique de la Bretagne, tome II, p. 344
- [11] Arthur de La Borderie - Histoire de la Bretagne, tome III, p. 549
- [12] Echo de Lannion du 13 avril 1967
- [13] Cet acte nous est connu par trois analyses d'époque différente : la plus ancienne de 1582, écrit « une veilles maizières de Jehan de Lannyon, chevalier », en 1605, la forme est modernisée ; en 1621, le scribe interprète « la maison de messire Jean de Lannyon ». (Inventaire des titres et archives de la fabrique du Baly. - Archives paroissiales)
- [14] Bibliothèque Nationale - Pièces originale 502, dossier 11303, pièce 3.
- [15] Archives personnelles. Il s'agit des preuves de noblesse fournies lors de la grande réformation de Louis XIV. (**Aujourd'hui ces archives sont en possession de Jean-Jacques LARTIGUE**)
- [16] Archives de la Loire-Atlantique - B 12, f° 74-75 v°
- [17] Les lettres de la duchesse sont datées du 24 janvier 1489. Mais l'année commençant à Pâques, il faut rétablir en style grégorien moderne 1490.

[18] Archives de la Loire-Atlantique - B 1670, f° 28 et v°. parmi ces titres, un procès-verbal de mesurage de l'Etang-au-Duc, c'est-à-dire du Stanco au pied de Brélévenez, fait référence à l'acte de donation de la duchesse Anne et donne pour équivalence du trait d'arc 37 cordes.

[19] Archives des Côtes-du-Nord, Série G (Brélévenez)

[20] «Lannion Républicain» des 16 et 23 février 1957

[21] Au presbytère de Lannion, nous avons relevé deux délibérations du Conseil de fabrique des 16 août 1811 et 4 juillet 1813 relatives aux empiètements du sieur Légué touchant un terrain vague dit « le vieux château » près le cimetière.

[22] Archives personnelles - La maison de M. de La Boessière est l'actuel presbytère de la rue Saint-Yves.

